

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
Comité de l' Eure

Réunion des officiels

La prochaine réunion des officiels se tiendra le

Vendredi 10 octobre 2014,
Salle Mauchossé de LOUVIERS à 20 h 00 précises

Présence si non indispensable, fortement conseillée

Les responsables des clubs sont invités à transmettre cette convocation à tous leurs officiels, merci.

Rappel à tous les clubs :

Lors de toute compétition, les clubs doivent prévoir :

1 officiel pour 1 à 5 nageurs

2 officiels pour 6 à 20 nageurs

3 officiels pour plus de 20 nageurs

Tous les officiels doivent être licenciés.

Validation annuelle de la carte d'officiel A, B, C

Les comités régionaux et départementaux peuvent valider les cartes d'officiels sous condition que le titulaire de la carte ait officié au minimum 6 compétitions, dans la saison sportive.

Dans le cas où un officiel, quelque soit sa catégorie, aura assuré moins de 6 compétitions, il lui sera demandé de suivre un recyclage collectif ou personnel, selon l'avis du formateur.

Dans le cas où cette dernière condition serait refusée par l'officiel concerné, celui-ci se verrait retirer la validation de sa carte d'officiel le concernant.